



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2021

LE MOT DU DIRECTEUR

Impulsant et coordonnant la politique culturelle du Gouvernement Princier, la Direction des Affaires Culturelles a le plaisir de présenter – pour la première fois de son histoire – son rapport annuel. Loin d'être le fruit d'un oubli ou d'une volonté de se soustraire à un exercice incontournable de la vie administrative, cette « première fois » témoigne de l'importance du secteur culturel de notre pays. Elle révèle aussi l'ampleur de la tâche accomplie depuis plusieurs décennies par mes prédécesseurs et l'engagement des équipes et acteurs qui font vivre et rayonner, au quotidien, la Culture en Principauté. Elle jette également les bases des nombreux projets à venir.

La culture ne peut être uniquement appréhendée par des éléments quantifiables et objectifs. Disposer de données relatives à la fréquentation d'un lieu ou d'un événement, connaître la sociologie d'un public, maîtriser la gestion de budgets ou de ressources humaines sont, bien évidemment, des prérequis incontournables, indissociables de la conduite de toute politique publique. Mais ce premier rapport d'activités veut être plus qu'une compilation de données. Ce qui transparaît entre ses pages, entre les chiffres et les synthèses, ce sont des rencontres avec des artistes et des œuvres, des moments sensibles partagés, des applaudissements et des émerveillements...

Ceci n'est donc pas qu'un rapport. C'est un livre de bord, un point d'étape dans un voyage passionnant, exaltant, où, encore émerveillés par ce que nous venons de parcourir, nous attendons avec bonheur les prochaines découvertes !

Françoise GAMERDINGER

SOMMAIRE

1 PRÉSENTATION DE LA DIRECTION 9

2 ASSURER LA TUTELLE DES GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES 15

3 ENCOURAGER LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DES ARTISTES DE LA PRINCIPAUTÉ 19

- 3.1. La protection des artistes 20
- 3.2. L'annuaire des Artistes de Monaco 22
- 3.3. Les ateliers du Quai Antoine 1^{er} 25
- 3.4. Le Forum des Associations Culturelles 26

4 METTRE EN ŒUVRE UNE PROGRAMMATION CULTURELLE 29

- 4.1. Le Théâtre du Fort Antoine 32
- 4.2. Le Festival International d'Orgue 33
- 4.3. Les expositions du Quai Antoine 1^{er} 34
- 4.4. Les concerts de musique baroque 35

5 ASSURER LA GESTION DU PATRIMOINE 37

- 5.1. L'Institut du Patrimoine 38
- 5.2. Le patrimoine des orgues 44

6 ASSURER LA GESTION DU MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE DE MONACO 47

- 6.1. Le Musée d'Anthropologie préhistorique 48
- 6.2. Les travaux de recherches 51
- 6.3. Les expositions 54
- 6.4. Les activités de médiation 55

7 ASSURER LA GESTION DES EQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ETAT 57

- 7.1. L'Auditorium Rainier III 60
- 7.2. Le Théâtre des Variétés 63
- 7.3. La Salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er} 64
- 7.4. Le Fort Antoine 67
- 7.5. Les grilles des Jardins Saint-Martin 68

8 EXCERCER UNE MISSION DE COOPERATION CULTURELLE INTERNATIONALE 71

- 8.1. L'UNESCO et la Commission Nationale Monégasque 72
- 8.2. Conseil de l'Europe : le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) 75

9 LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES EN CHIFFRES ET EN IMAGES 77



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION

PLACÉE SOUS L'AUTORITÉ
DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
EST CHARGÉE DE PROPOSER
AU GOUVERNEMENT PRINCIER
UNE POLITIQUE CULTURELLE
ET D'EN CONDUIRE LES ACTIONS

SON ORGANISATION

La DAC est composée de **deux divisions, d'un institut et d'un musée** :

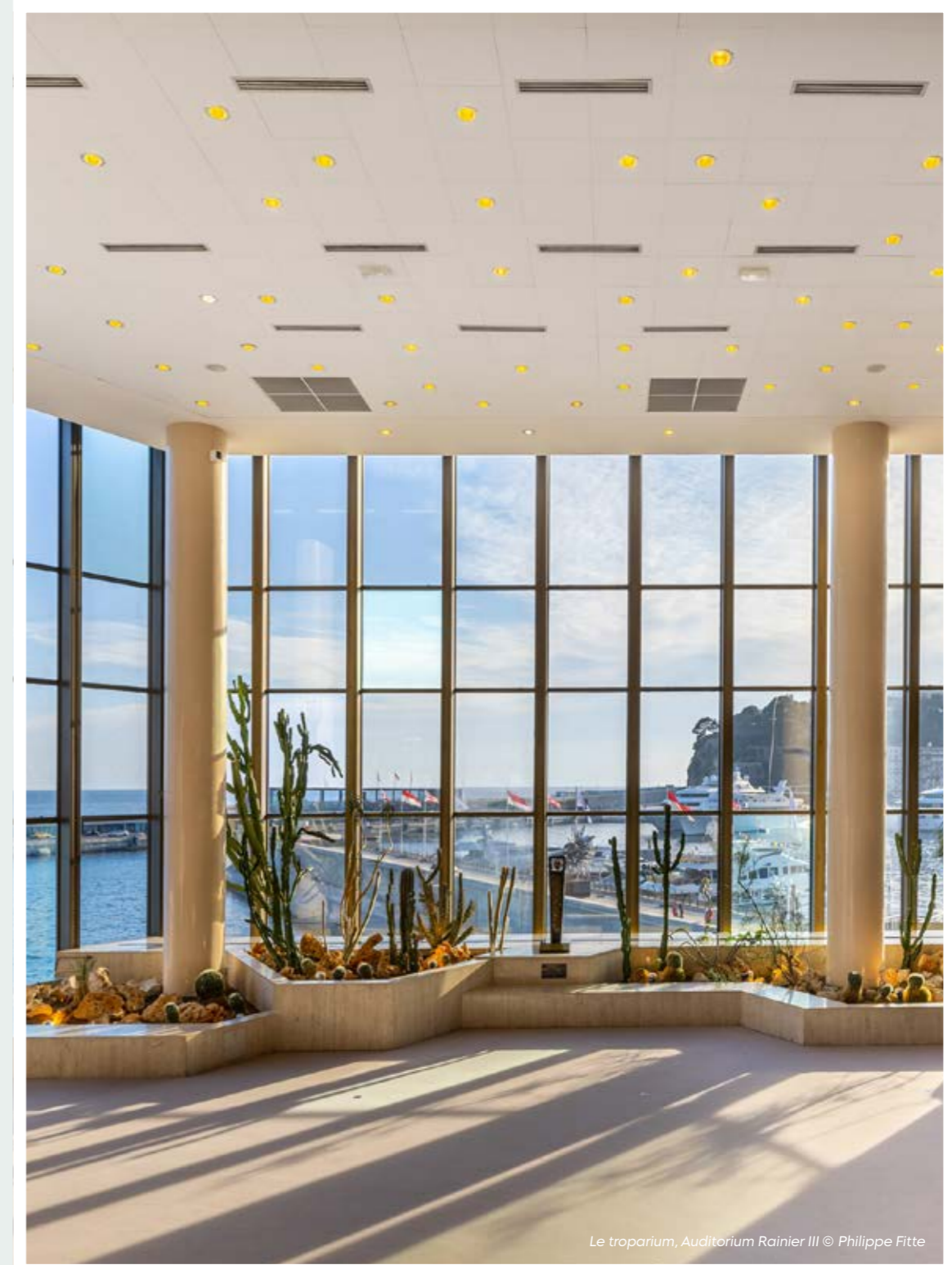
- **une division administrative** chargée de mettre en œuvre l'ensemble des actions de la politique culturelle de l'Etat (organisation d'événements, suivi des dispositifs de soutien, etc.),
- **une division responsable des équipements culturels de l'Etat** (Auditorium Rainier III, Théâtre des Variétés, Fort Antoine et Salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er}),
- **l'Institut du Patrimoine** qui assure, depuis 2017, toutes les missions de gestion du patrimoine de l'Etat (restauration, conservation, valorisation),
- **le Musée d'Anthropologie préhistorique** qui assure la conservation et la valorisation des collections archéologiques de l'Etat et favorise la recherche, les fouilles, les missions archéologiques et l'accueil d'étudiants-chercheurs.

SES MISSIONS

- **La DAC soutient les actions des grandes institutions culturelles** de la Principauté (Ballets de Monte-Carlo, Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Opéra de Monte-Carlo, Nouveau Musée National de Monaco, Printemps des Arts de Monte-Carlo, Institut Audiovisuel de Monaco, Théâtre Princesse Grace) qui contribuent au rayonnement international de la Principauté. Elle assure le secrétariat général de leur Conseil d'administration et les accompagne tant du point de vue administratif que financier.
- **La DAC gère les dispositifs de soutien aux artistes et associations culturelles** de la Principauté et de mise en valeur de leurs activités (forums, aide au projet, statuts particuliers, expositions).
- **La DAC propose chaque année une programmation culturelle** complémentaire à celle des grandes institutions monégasques comme la saison de théâtre du Fort Antoine, le Festival International d'Orgue ou encore l'exposition annuelle à la Salle du Quai Antoine 1^{er}.
- **La DAC remplit une mission de coopération culturelle internationale** et assure le suivi des conventions culturelles dont la Principauté est signataire.
- **La DAC conseille et soutient de nombreux projets et événements culturels** de la Principauté, en apportant son expertise politique, technique et logistique.

À titre d'exemple :

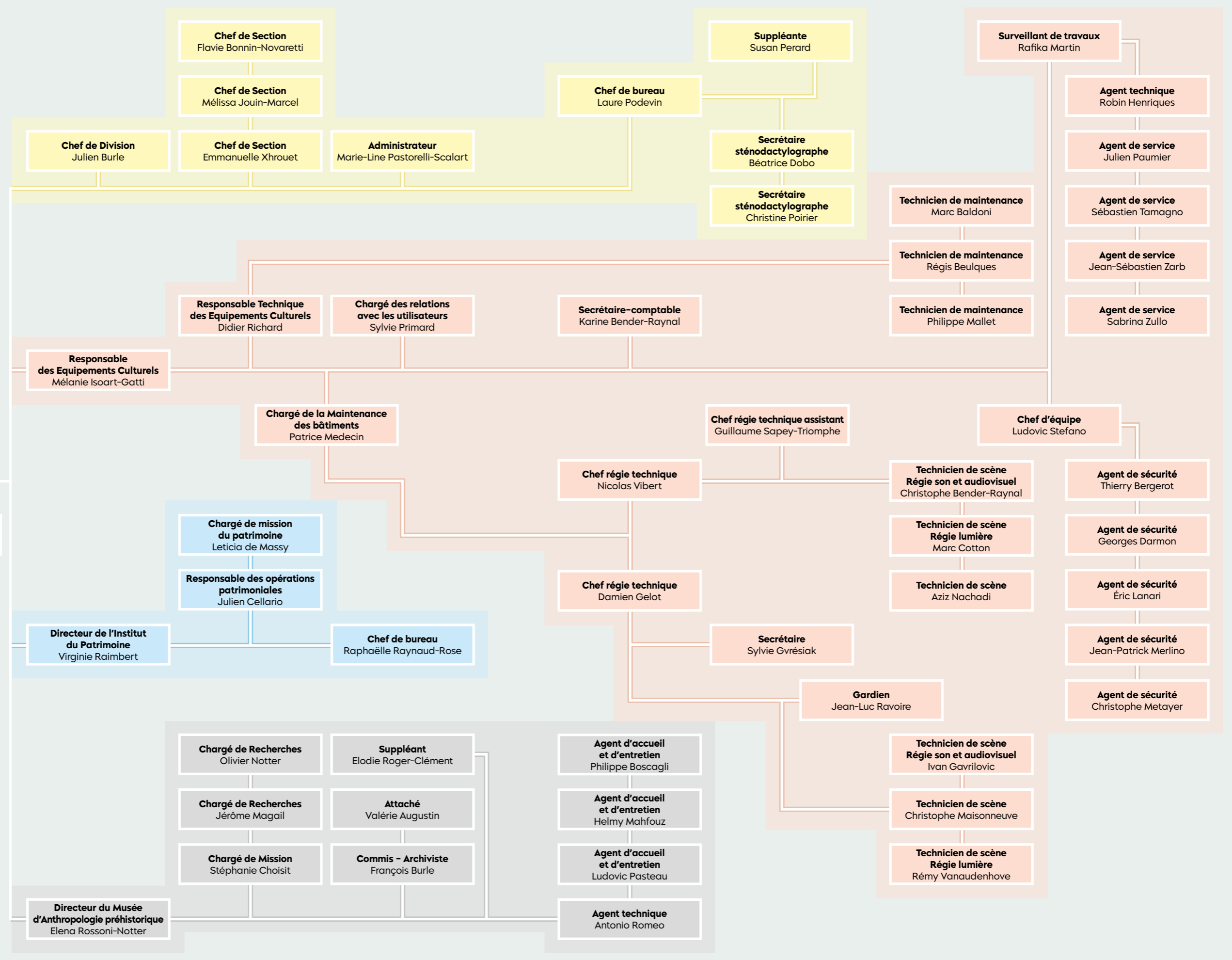
- Elle a orchestré, en octobre 2021, une journée de célébration, à l'initiative de l'Association des Amis de Napoléon III et avec le concours des Archives du Palais Princier, dans le cadre des commémorations du centenaire de la disparition de l'Impératrice Eugénie.
- Elle a apporté, en novembre 2021, son expertise pour l'intégration dans l'espace public d'une œuvre de l'artiste Stéphanie Natera offert à S.A.S. le Prince Souverain, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la société ACCOBAMS.
- La DAC et l'Institut du Patrimoine assistent le Comité de Commémoration du Prince Albert 1^{er} sur le plan administratif et budgétaire.
- La DAC et l'Institut du Patrimoine soutiennent et accompagnent le Comité des Traditions Monégasques dans ses démarches de rénovation et de modernisation du Musée du Vieux Monaco.



Le troparium, Auditorium Rainier III © Philippe Fitte

LES ÉQUIPES DE LA DAC*

*À la date du 31 décembre 2021



Direction	11
Auditorium Rainier III et Théâtre des Variétés	31
Institut du Patrimoine	4
Musée d'Anthropologie préhistorique	11



ASSURER LA TUTELLE DES GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES

La DAC est le principal interlocuteur des grandes institutions culturelles de la Principauté pour le Gouvernement Princier. Elles bénéficient chacune de l'accompagnement d'un membre de l'équipe administrative de la DAC avec lequel des échanges réguliers sont établis. Le Directeur des Affaires Culturelles tient régulièrement informées ces institutions des décisions importantes prises par le Gouvernement Princier et apporte son soutien dans la mise en œuvre de leurs projets tels que :

- **La convention collective de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo**

À la demande du Conseil d'Administration de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, il a été souhaité que la convention collective régissant les conditions de travail des musiciens de l'Orchestre fasse l'objet d'une mise à jour et d'une modernisation. La DAC assure le suivi de cette décision et participe aux travaux de réflexion de refonte de la convention, conjointement avec l'Administration de l'Orchestre et le Syndicat des Artistes Musiciens et Professions du Spectacle.

- **La nouvelle direction du Printemps des Arts**

La DAC a procédé au recrutement du nouveau Directeur Artistique et de l'Administrateur et les a accompagnés dans leur prise de fonction.

- **Au cours de la crise sanitaire**

La DAC a guidé ces institutions dans la mise en œuvre des diverses mesures prises par le Gouvernement Princier (mise en place et suivi du CTTR).

La DAC accompagne également ces institutions dans l'organisation de leurs plannings d'événements par la mise à disposition d'équipements culturels.

La DAC les assiste dans la **préparation et le suivi budgétaire**, en collaboration avec la Direction du Budget et du Trésor et le Département de l'Intérieur et assure le versement de leurs subventions d'équilibre.

La DAC est présente au sein des différents conseils d'administration en qualité de Président, de Secrétaire Général ou de membre.

PRÉSIDENT



- Prends des décisions en concertation avec le Directeur des institutions
- Donne des orientations sur la politique culturelle à mener
- Accompagne les équipes des institutions dans la mise en œuvre de certains projets

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



- Oriente la politique culturelle à mener par l'institution
- Organise la tenue des conseils d'administration
- Rédige les comptes rendus de réunion
- Assure le suivi des décisions prises en conseil
- S'associe aux équipes des institutions dans la mise en œuvre de certains projets et dans l'organisation de certaines manifestations

MEMBRE DU CONSEIL

- Représente le Gouvernement Princier lors des conseils d'administration
- Conseille sur la politique culturelle à mener par l'institution
- Soutient ces institutions dans la mise en œuvre de certains projets



3



ENCOURAGER LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DES ARTISTES DE LA PRINCIPAUTÉ

LA DAC MET EN ŒUVRE CERTAINES MESURES ADMINISTRATIVES ET PROMOTIONNELLES DE SOUTIEN AUX ARTISTES ET ASSOCIATIONS CULTURELLES DE LA PRINCIPAUTÉ, ASSURE LEUR SUIVI ET ENCOURAGE LES ACTIVITÉS DE CES ENTITÉS

3.1. LA PROTECTION DES ARTISTES

La DAC participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans les domaines culturels et artistiques. Elle est l'interlocuteur principal des artistes installés en Principauté dans le cadre de leurs démarches administratives. Elle les accueille, les conseille et les oriente.

LE TRAVAIL LÉGISLATIF

La DAC est intervenue dans le projet de **réforme de la loi n°491 du 24 novembre 1948 sur la protection des œuvres littéraires et artistiques**, dite « Loi sur les droits d'auteur ». L'évolution des moyens de diffusion d'une œuvre de l'esprit a rendu nécessaire la reconnaissance des droits voisins aux droits d'auteur en faveur des artistes, interprètes et comédiens lors de la diffusion et rediffusion de leurs œuvres. Ces droits voisins permettent aux artistes-interprètes d'autoriser ou d'interdire l'utilisation et l'exploitation de leurs prestations et de prétendre à une rémunération en contrepartie de leur autorisation.

La DAC a participé à l'actualisation de la **gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins** qui consiste à définir le régime de gestion des droits sur le territoire de Monaco. Ce travail a abouti au dépôt au Conseil National, le 14 septembre 2021, du projet de loi n° 1045 portant reconnaissance et régime de la propriété des œuvres de l'esprit.

LA SOGEDA

La DAC abrite le siège de la Société de Gestion des Droits d'Auteurs (SOGEDA). Cette entité joue un rôle de mécène en Principauté en soutenant chaque année de nombreux projets culturels.

La DAC assure son secrétariat quotidien (organisation des réunions du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale, comptes rendus de réunion, suivi des décisions) et se charge du traitement et du suivi de l'ensemble des demandes de bourses d'études artistiques et de contributions culturelles.

LE STATUT D'ARTISTE PROFESSIONNEL INDÉPENDANT (API) ET D'ARTISTE OCCASIONNEL

Le statut d'**Artiste Professionnel Indépendant** permet aux artistes d'exercer leur activité en qualité de travailleur indépendant et de bénéficier de la couverture sociale des caisses CAMTI et CARTI.

Dans le cadre de la demande d'obtention de ce statut, les artistes peuvent également solliciter **l'aide à l'installation**, correspondant à la prise en charge, par le Gouvernement Princier, sur une durée de 2 ans, du paiement des charges sociales (CAMTI/CARTI) et/ou d'une partie du loyer professionnel (en cas d'atelier d'artiste).

Le statut d'**Artiste Occasionnel** s'adresse, en revanche, aux personnes exerçant une activité artistique dans un but lucratif (en complément d'une activité principale) et qui souhaitent facturer leur production artistique.

La DAC assure ainsi la gestion des demandes d'obtention de ces deux statuts en 3 étapes :

- instruction des dossiers et rencontre au besoin des requérants,
- étude des demandes en Commission,
- attestation de recevabilité de la demande, précisant les démarches d'immatriculation à entreprendre auprès des services référents.

LES CHIFFRES EN 2021

4	nouveaux inscrits au registre des Artistes Professionnels Indépendants
41	Artistes Professionnels Indépendants recensés
5	nouveaux artistes occasionnels
187	artistes occasionnels recensés

L'AIDE AU PROJET CULTUREL

La DAC attribue des **aides financières aux artistes amateurs ou professionnels** de nationalité monégasque ou résidents ainsi qu'aux **associations monégasques** qui en font la demande dans le cadre de la réalisation de leur projet.

La DAC instruit ces demandes d'aide en prenant en compte les critères suivants :

- Le projet doit être de nature culturelle,
- Il doit présenter un intérêt pour la Principauté,
- Il doit contribuer à la diffusion de l'image de Monaco à l'étranger ou mettre en valeur des collaborations pluridisciplinaires,
- Il ne doit pas avoir de finalité commerciale ou lucrative.

Cette aide financière vient en complément de la participation financière engagée par les porteurs de projets.

En 2021, **13 projets culturels** ont été soutenus par ce dispositif.

3.2. L'ANNUAIRE DES ARTISTES DE MONACO

La DAC gère cet annuaire, un **site Internet dédié aux artistes** de Monaco qui répond à deux objectifs :

- faire connaître les artistes créateurs de la Principauté,
- constituer un guide pratique et exhaustif des associations et institutions culturelles de Monaco.

Il permet aux artistes et associations de présenter leur parcours, leurs œuvres et leurs activités et de partager leur actualité.

L'annuaire est à consulter sur www.annuairedesartistes.mc.

LES CHIFFRES EN 2021

102 inscrits

20 nouvelles inscriptions

4.353 connexions sur le site depuis sa mise en ligne en 2020

RECHERCHE

annuaire
des artistes
de monaco

artistes
entités
hommages

L'Annuaire des Artistes de Monaco, souhaité conjointement par le Conseil National et le Gouvernement Princier, répond à deux objectifs :
Présenter les artistes créateurs de la Principauté, toutes techniques et toutes générations confondues et constituer un guide pratique des très nombreuses et très riches associations et entités culturelles.

VOUS SOUHAITEZ FIGURER DANS L'ANNUAIRE ?

ACTUALITÉS

- 22 juillet 2020 Exposition - Galerie l'Entrepôt
- 21 septembre 2020 Billet "PORTO" - BANKNOTE Euro Souvenir Portugal 2020
- 23 septembre 2020 CONCOURS peinture - Catalogue YVERT & TELLIER / 125e anniversaire
- 23 septembre 2020 Initiation à la peinture
- 16 octobre 2020 Voyages aux Couleurs et Lumières des Terres de Monaco

Comment s'inscrire ? · Mentions légales · Politique de cookies · Plan du site · Nous contacter · Liens · Accès privé



Atelier d'artistes © Direction de la Communication Monaco

3.3. LES ATELIERS DU QUAI ANTOINE I^{ER}

En 1996, par la volonté du Prince Rainier III et dans le cadre du réaménagement du Quai Antoine I^{er}, **10 ateliers d'artistes** sont créés. L'objectif était d'accueillir, sur de longues périodes et dans des conditions privilégiées, des artistes en vue de contribuer à **l'essor de la vie artistique de la Principauté**. Arman, Fernando Botero, Kees Verkade ou encore Jean-Michel Folon ont notamment occupé ces espaces de création.

En 2009, S.A.R. la Princesse de Hanovre a souhaité attribuer ces ateliers, pour une durée d'un à six mois renouvelable, à de jeunes artistes émergents choisis par un **comité d'attribution** placé sous la présidence et la gestion directe de la DAC. Depuis 2016, deux des ateliers offrent également la possibilité de logement.

6 ateliers sont aujourd'hui gérés par la DAC qui en assure l'intendance quotidienne en cogestion avec l'Administration des Domaines.

Sous la présidence de la DAC, **le Comité d'attribution** des ateliers se réunit deux fois par an.

La DAC fait publier au Journal de Monaco l'appel à candidature, réceptionne et analyse les dossiers avant de les soumettre au Comité dont elle organise la réunion (convocation, compte-rendu, suivi des décisions).

En 2021, **8 artistes, un collectif et une institution culturelle monégasque** ont bénéficié de ces espaces de création.

Afin d'apporter une meilleure visibilité à ces ateliers ainsi qu'au travail des artistes résidents, la DAC mènera dès 2022, sous l'impulsion du Comité d'attribution, une nouvelle politique d'attribution de ces ateliers.

3.4.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

La DAC organise tous les deux ans le **Forum des Associations Culturelles** à l'Auditorium Rainier III. L'objectif est de faire connaître ces associations et de leur permettre de présenter leurs activités.

Cet événement est organisé en alternance avec le **Forum des Artistes** qui a vocation à mettre en valeur la création artistique.

La DAC assure son organisation par le montage des stands, l'accueil des participants et la promotion de l'évènement.

La 8^e édition du Forum s'est déroulée les **5 et 6 juin 2021 à l'Auditorium Rainier III**.

À cette occasion, **31 associations culturelles** se sont réunies et ont accueilli **550 visiteurs**. De nombreuses disciplines étaient représentées : lettres, théâtre, arts plastiques et visuels, arts, culture et loisirs, musique, danse, échanges culturels internationaux.

En raison des contraintes sanitaires, les associations n'ont pu mettre en œuvre les ateliers ainsi que les démonstrations scéniques habituellement organisés. **La DAC a donc créé un site Internet dédié à cette édition**, permettant aux participants de présenter leurs activités : extraits de spectacles, reportages, galeries photos, liens utiles.

Les grandes institutions culturelles de la Principauté participaient également à cette édition.





METTRE EN ŒUVRE UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

LA DAC PROPOSE CHAQUE ANNÉE
UNE PROGRAMMATION CULTURELLE
COMPLÉMENTAIRE À CELLE DES GRANDES
INSTITUTIONS MONÉGASQUES

PROGRAMMÉS
DE JUIN À DÉCEMBRE,
LES ÉVÈNEMENTS
PROPOSÉS PAR LA DAC
SONT GRATUITS

CETTE GRATUITÉ
TRADUIT LA VOLONTÉ
DU GOUVERNEMENT
DE PROPOSER AU PUBLIC
UN LIBRE ACCÈS
À LA CULTURE

La DAC organise l'ensemble de ces événements, avec l'expertise de professionnels (directeurs artistiques, commissaires d'exposition), du choix de la programmation à sa présentation au public, en passant par l'installation du matériel technique.

Dans le cadre de leur organisation, la DAC s'emploie à développer sa communication sur le plan digital.

Dans cette optique, une réflexion est menée par la DAC, en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction des Services Numériques, sur la création d'une plateforme Web dédiée à la culture en Principauté.



4.1. LE THÉÂTRE DU FORT ANTOINE

Créé en 1970 par Antoine BATTAINI, Directeur Honoraire des Affaires Culturelles, ce **festival de théâtre** propose chaque année un programme artistique singulier.

Après 50 ans d'existence, le Théâtre du Fort Antoine accueille un public toujours plus nombreux.

En 2020, et afin de relancer l'activité culturelle, la DAC **ouvre son festival aux institutions culturelles** de la Principauté et propose une programmation mêlant théâtre, musique, cinéma, littérature et philosophie.

La dernière édition du Théâtre du Fort Antoine s'est articulée autour de **14 soirées** organisées par la DAC dont :

- 8 ont accueilli les institutions culturelles de la Principauté (le Nouveau Musée National de Monaco, les Rencontres Philosophiques de Monaco, l'Institut Audiovisuel de Monaco, le Théâtre Princesse Grace, le Printemps des Arts de Monte-Carlo, la Fondation Prince Pierre de Monaco, l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo et la Direction artistique de la Société des Bains de Mer).
- 6 étaient consacrées au théâtre, avec la collaboration de Ambre PIETRI, en charge de la programmation.

Ces spectacles ont attiré **2.750 personnes** durant l'été 2021.



Théâtre du Fort Antoine © Philippe Fitte



Orgue à quatre mains © Direction de la Communication Monaco

4.2. LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

Du 27 juin au 15 août 2021, **7 concerts** ont été donnés à la Cathédrale de Monaco. Cet événement a accueilli **919 spectateurs**.

La programmation du Festival présente, outre les traditionnels récitals, des spectacles associant l'orgue à d'autres disciplines artistiques telles que le cinéma, le chant, la littérature.

En 2021 ont été mis à l'honneur un cycle d'« **orgue à quatre mains** » ainsi que le « **Grand livre de l'orgue à Monaco** », écrit par Claude Passet et Silvano Rodi et édité par la DAC avec le concours de la SOGEDA Monaco.

En marge du festival, la DAC a accompagné la réalisation de plusieurs **enregistrements sur l'orgue de la Cathédrale** :

- Olivier Vernet : 5 disques enregistrés entre 2012 et 2016,
- Gunnar Idenstam : 1 disque « Metal Angel » enregistré en 2020,
- Vernet-Meckler Organ Duet : 1 disque « Apprentis Sorciers », enregistré à 4 mains en 2021.

4.3.

LES EXPOSITIONS DU QUAI ANTOINE I^{ER}

En 2021, la DAC a souhaité mettre en lumière les grands travaux qui ont permis à la Principauté de gagner du territoire sur la mer.

Cette exposition intitulée « **Conquêtes Pacifiques - Extensions en mer à Monaco** » s'est déroulée du 15 octobre 2021 au 2 janvier 2022 sous la forme d'une rétrospective principalement composée d'images, de vidéos d'archives et de maquettes. Le commissariat était assuré par Björn Dahlström et la scénographie par Christophe Martin.

1.675 visiteurs ont découvert ou redécouvert les grands chantiers de la Principauté, depuis la création du quartier du Larvotto en 1960 jusqu'à nos jours, avec « Mareterra ».

La DAC a proposé des visites guidées afin de sensibiliser le plus grand nombre, scolaires, résidents et limitrophes, à cette exposition patrimoniale.



Exposition "Conquêtes Pacifiques" © Direction de la Communication Monaco



L'Ensemble Profeti Della Quinta © Droits réservés

4.4.

LES CONCERTS DE MUSIQUE BAROQUE

En 2011, sur proposition d'Olivier Vernet, organiste titulaire du grand orgue de la Cathédrale, la DAC décide de relancer un **programme de musique baroque**.

2 à 3 concerts de musique baroque sont programmés chaque année, début décembre.

Habituellement organisés à la Chapelle de la Visitation, ces concerts ont eu lieu, pour la première fois, en 2021, à la Chapelle de la Miséricorde.

Deux ensembles musicaux s'y sont produits :

- le 30 novembre, l'Ensemble Clément Janequin,
- le 2 décembre, l'Ensemble Profeti Della Quinta.

Ces concerts, ont accueilli chacun **95 spectateurs** en 2021.



5

ASSURER LA GESTION DU PATRIMOINE

5.1. L'INSTITUT DU PATRIMOINE

L'Institut du Patrimoine est un service administratif créé au sein de la DAC par Ordonnance Souveraine n° 6.708 du 11 décembre 2017. Il a débuté son activité le 15 février 2018.

- Il a pour mission d'assurer l'étude, la **protection, la conservation, la restauration, la valorisation** et la transmission aux générations futures du patrimoine national.
- Il procède **aux inventaires du patrimoine culturel immatériel et mobilier** dont l'État a la garde ainsi qu'à leur mise à jour.
- Il concourt à **l'identification et la localisation** des éléments du patrimoine culturel immobilier.
- Il prépare et conçoit toute mesure d'impulsion ou d'application relative à la **préservation du patrimoine national**.
- L'Institut est chargé d'**organiser les Journées européennes du patrimoine** à Monaco.

RESTAURATION, CONSERVATION ET COORDINATION DES DÉPLACEMENTS D'ŒUVRES D'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

Conformément à la **mission de préservation du patrimoine** national, une vaste étude sur les besoins en restauration et en conservation des œuvres d'art issues des collections publiques a été conduite.

Cette expertise a permis de mener à bien les **restaurations des œuvres suivantes** :

- *Nœud* (1987) de Kim Hamisky, dans les jardins de Fontvieille,
- *Mélocie* (1984) d'Arman, avenue de la porte Neuve,
- *Cavalleria Eroica* (1987) d'Arman, place du Campanin,
- *Signe du Temps* (2022) d'André Bucher, boulevard de Belgique,
- *Three part Object* (1960) d'Henry Moore, avenue d'Ostende,
- *l'Homme et l'Enfant, Paternité* (1995) d'Axel Cassel, dans les jardins du Fort Antoine.



Restauration de "La Vierge à la Rosaire" © Direction de la Communication Monaco

L'Institut du Patrimoine poursuit une **campagne de restauration d'œuvres d'art sacré**. Parmi les œuvres restaurées, on peut citer :

- *la Vierge au Rosaire* (XVI^{ème} siècle) de l'Ecole italienne, à la Cathédrale de Monaco,
- deux panneaux peints représentant des Saints, à la Cathédrale de Monaco,
- la bannière de procession de la Vénérable Archiconfrérie des Pénitents Blancs.

Des actions de conservation ont également été menées sur les œuvres *Saint Antoine l'Ermite* et *les Ames du Purgatoire*.

L'Institut du Patrimoine a commandité trois constats d'état en fin d'année 2021 sur des œuvres qui montraient des signes d'altération en vue d'éventuelles restaurations en 2022. Cela a concerné :

- Deux panneaux de céramique architecturale de Jean-Michel Folon intitulés *Les Roses*, à la Chapelle des Carmes,
- *Sitting Couple* de Lynn Chadwick, dans les Jardins de Fontvieille,
- *Madone et Enfant* de Livia Canestraro.

COORDINATION DES DÉPLACEMENTS D'ŒUVRES PATRIMONIALES DANS L'ESPACE PUBLIC

L'Institut du Patrimoine est régulièrement amené à organiser et superviser des **réimplantations d'œuvres patrimoniales dans l'espace public**, en raison des chantiers de travaux publics ou privés.

Ces mouvements sont gérés en étroite collaboration avec le Nouveau Musée National de Monaco, la Direction de l'Aménagement Urbain, la Direction des Travaux Publics ainsi que des prestataires privés.

En 2021, plusieurs opérations ont été menées, dans le cadre du chantier de l'extension en mer « Mareterra ». L'Institut a coordonné les déplacements de la sculpture monumentale, *Le Signe du Temps* d'André Bucher, et de *Jean-Baptiste le Monégasque* de Rachid Khimoune, toutes deux situées à proximité du Grimaldi Forum.

Une partie des œuvres retirées de la promenade en raison du chantier a pu être replacée en 2021 :

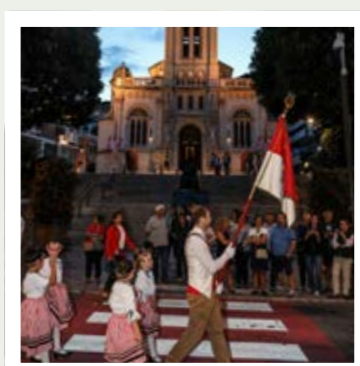
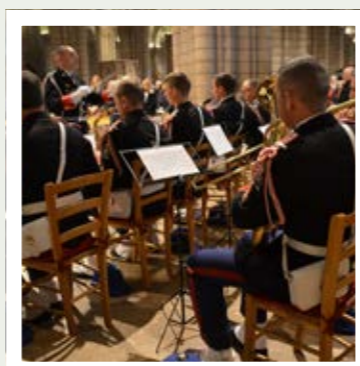
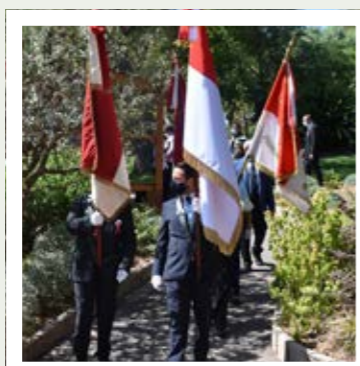
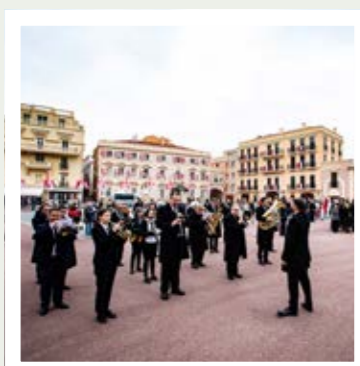
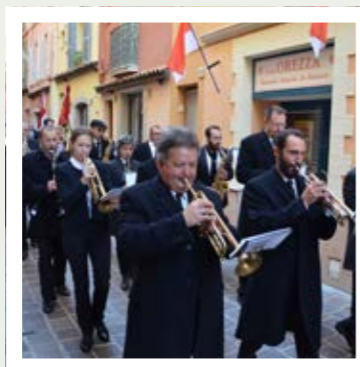
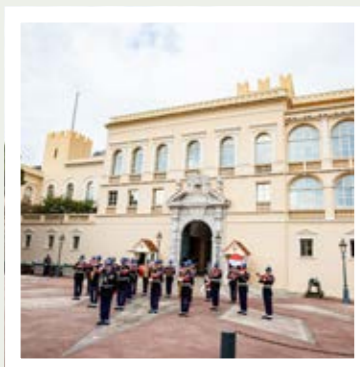
- dans **les Jardins Saint Martin**, *le Manteau de la Conscience* d'Anna Chromy, au mois d'avril et la sculpture *La Princesse Grace* de Livia Canestraro et Stefaan Depuydt, au mois de septembre,
- le long de **la nouvelle promenade du Larvotto**, *le Pêcheur* (1918) de Gustave Dussart, *la Balançoire aux Ballerines* (1999) de Louis Cane, *Il Sonno - La Dormiente* (1931) d'Arturo Martini et de *La Petite Sirène* (1989) de Christian Dahlgard.



Installation du "Nœud" de Hamisky © Direction de la Communication Monaco



Installation du "Nœud" de Hamisky © Direction de la Communication Monaco



INTÉGRATION DE L'INSTITUT DU PATRIMOINE AU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (S.I.G.)

Des campagnes d'inventaire et de récolement des œuvres d'art présentes dans l'espace public ont été effectuées.

En juin 2021, l'Institut a intégré le **Système d'Information Géographique du Gouvernement (SIG)** qui permet le traitement et l'analyse de données géographiques, restituées sous forme cartographique.

Cet outil permettra d'une part la mutualisation et le partage des données recueillies par l'ensemble des utilisateurs et contribuera, d'autre part, à accroître l'efficacité de l'action publique, notamment lors des déplacements ou des restaurations d'œuvres en ville.

Grâce à ce dispositif, un **inventaire des plaques commémoratives** a été réalisé en 2021.

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

En 2007, la Principauté de Monaco a adhéré à la **Convention de l'UNESCO pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (P.C.I.)**.

Dans ce cadre, la DAC a présenté un **rapport quadriennal** dont l'objectif est de permettre d'évaluer la mise en œuvre de la Convention et ses capacités de sauvegarde de ce patrimoine particulier qui concerne principalement les fêtes traditionnelles monégasques et sa gastronomie.

Au sein des pays signataires, cette Convention a pour objectif de préserver les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire reconnus comme faisant partie de leur patrimoine culturel immatériel.

La DAC assure la mise en place d'instruments répondant aux engagements de la Convention. Des fiches d'enquête ont été élaborées avec le concours d'un expert de l'UNESCO, selon les standards internationaux afin de faciliter les échanges d'information.

Aujourd'hui, ces fiches, mises à jour sur la base de ce qui a été initialement créé, permettent l'inventaire de nouveaux acteurs, pratiques ou lieux associés à ce patrimoine.

5.2. LE PATRIMOINE DES ORGUES

LA COMMISSION DES ORGUES

La Commission des Orgues est chargée de **l'étude de l'ensemble des opérations concernant les orgues de la Principauté**, à savoir :

- **l'entretien et la valorisation** du parc d'instruments (avis techniques et artistiques, suivi des appels d'offre et étude des marchés d'entretien courant, examen des priorités à donner dans le cadre de travaux d'urgence),
- **la restauration et la construction** d'instruments,
- **l'édition d'ouvrages et l'enregistrements** de disques,
- toutes autres questions liées aux orgues de la Principauté.

En 2021, la Mairie de Monaco a consulté la Commission des Orgues sur le devenir de deux orgues d'étude de l'Académie de Musique et de Théâtre Rainier III et pour lesquels une nouvelle affectation devait être trouvée.

La Commission a également eu à se prononcer sur le projet de décoration de la façade de l'orgue du Sacré-Cœur.

La DAC assure le secrétariat de cette Commission et le suivi des décisions.

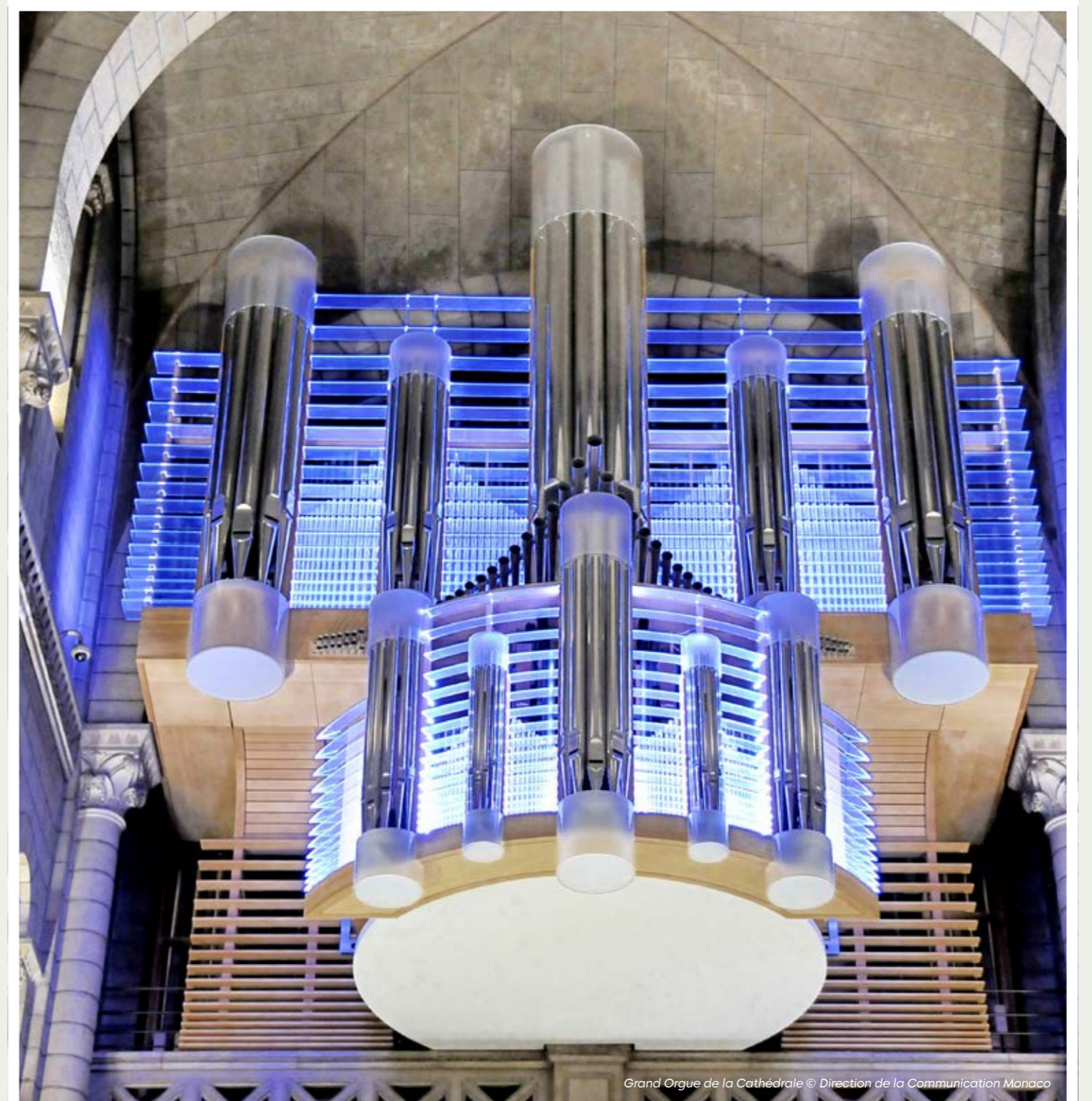
L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DES ORGUES

La Principauté de Monaco possède un patrimoine important d'orgues pour lequel la DAC assure différentes missions telles que **le suivi des opérations de construction, la restauration et l'entretien des orgues.**

7 orgues sont aujourd'hui concernés par des contrats d'entretien courant gérés par la DAC qui se trouvent dans les édifices religieux suivants :

- la Cathédrale,
- l'église du Sacré-Cœur,
- l'église de Saint-Martin,
- l'église de Sainte-Dévote,
- l'église de Saint-Nicolas,
- la chapelle du Palais Princier,
- la chapelle des Carmes.

Une part du budget d'entretien est consacrée **aux travaux d'urgence**. Des opérations de plus grande envergure sont également menées, à l'image de la construction du grand orgue Thomas de la Cathédrale (inauguré en 2011) ou de l'orgue du Sacré-Cœur réalisé par la Manufacture Brondino Vegezzi-Bossi (en cours de réception provisoire).



Grand Orgue de la Cathédrale © Direction de la Communication Monaco



Les collections du MAP © Direction de la Communication Monaco

ASSURER LA GESTION DU MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE DE MONACO

6.1. LE MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Fondé en 1902 par le Prince Albert I^{er} de Monaco, le Musée d'Anthropologie préhistorique (MAP) de Monaco est **un musée scientifique dédié à la préhistoire**. Cet établissement a pour mission de sauvegarder et de valoriser le patrimoine archéologique de la Principauté.

LES TRAVAUX "BD2M"

Le bâtiment est en cours de rénovation dans le cadre du programme « **Bâtiments Durables Méditerranéens de Monaco** » (BD2M) qui s'inscrit dans la politique de transition énergétique du Gouvernement Princier.

Ces travaux d'isolation et d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit ont pour objectif d'améliorer les performances thermiques du bâtiment principal et permettront au musée d'être autonome énergétiquement et surtout d'améliorer le confort des visiteurs et la conservation des collections exposées.

Il s'agit du premier projet BD2M de réhabilitation réalisé en Principauté.



Les collections du MAP © Direction de la Communication Monaco



Les réserves du Musée © MAP



Les réserves du Musée © MAP

6.2. LES TRAVAUX DE RECHERCHES

LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE FOUILLES ET LES RECHERCHES

L'équipe scientifique du MAP intervient régulièrement sur différents chantiers et sites archéologiques de Monaco et de la région.

- **La grotte de l'Observatoire du Jardin Exotique et les chantiers de construction à Monaco**

Concernant la grotte de l'Observatoire, les travaux se sont poursuivis en laboratoire avec le traitement du mobilier récolté en 2019. Les fouilles, à l'arrêt pendant deux ans en raison des travaux au Jardin Exotique, ont pu reprendre en décembre 2021.

L'équipe du MAP s'est rendue sur de nombreux chantiers en zone de démolition ou de construction (chantiers du Grand Ida, de la Chaumière, du Palais Honoria, des Salines ou de l'Ecrin de Malachite). Cette surveillance a permis de **récolter quelques éléments archéologiques intéressants**, des données géologiques et d'identifier pour la première fois à Monaco des formations de grottes particulières dites hypogènes (en collaboration avec le Club spéléologique de Monaco).

- **Le site Castellaras de l'Age du Fer des Gayans à la Turbie et la grotte du Prince à Vintimille : deux propriétés de S.A.S. le Prince Albert II**

Ces deux sites ont fait l'objet de nombreux **travaux de reconnaissance et d'entretien**. Des dossiers de demandes de fouilles sont en cours pour le site Castellaras de l'Age du Fer des Gayans à la Turbie et pour la grotte du Prince de Monaco, à Vintimille.

DIFFUSIONS SCIENTIFIQUES

En 2021, le **MAP s'est engagé sur plusieurs programmes scientifiques** portant sur :

- l'étude des niveaux marins,
- la préhistoire régionale,
- les relations hommes/milieus et l'émergence de l'homme de Néandertal.

L'accueil de nombreux chercheurs et étudiants et la participation de l'équipe du MAP à des congrès et colloques permettent d'accroître et d'étendre les programmes scientifiques menés à Monaco et à l'international.

LES OUVRAGES DU MAP

En 2021, l'équipe du MAP a participé à **une vingtaine de publications scientifiques**.

Le Musée est par ailleurs éditeur depuis 1954 et publie chaque année un **bulletin scientifique** constitué d'articles multilingues de référence, soumis à un comité de lecture international. En décembre 2021 est paru celui consacré aux travaux du 20^{ème} Congrès IFRAO de 2018 et à l'état d'avancée des recherches de l'art rupestre alpin.

La bibliothèque spécialisée du MAP permet de rassembler ces documents ainsi que de nombreuses revues et ouvrages scientifiques, des actes de colloques et de congrès.



Les collections du MAP © Direction de la Communication Monaco

6.3. LES EXPOSITIONS

Depuis 2020, le Musée présente l'exposition « **Monarchéo, l'Archéologie monégasque révélée** » qui a retracé près de 300.000 ans d'histoire de l'archéologie en Principauté.

Plus d'une centaine de spécialistes locaux et internationaux ont rejoint l'équipe du musée pour étudier des objets archéologiques majeurs ou méconnus découverts sur le territoire monégasque et rendre ces nouveaux résultats accessibles à tous.

Afin de mettre en valeur cette collection, l'équipe du Musée s'est appuyée sur les **nouvelles technologies** : séquençage ADN, hologrammes, scan et bornes 3D, signalétiques virtuelles, etc.



Inauguration de l'exposition "Monarchéo" © Direction de la Communication Monaco



Ateliers au Musée © Direction de la Communication Monaco

6.4. LES ACTIVITÉS DE MÉDIATION

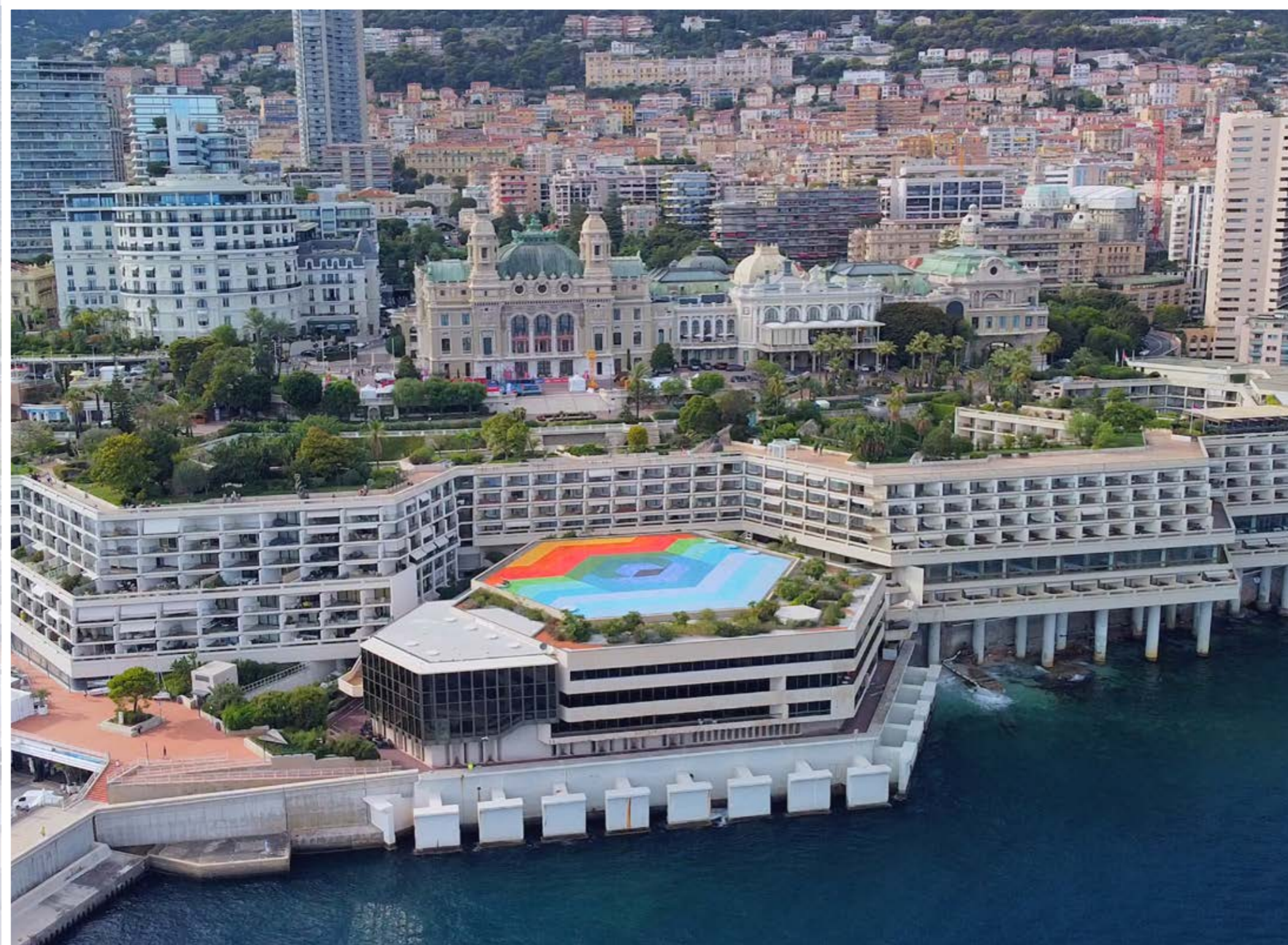
Le Musée accueille et organise tout au long de l'année de nombreuses activités de médiation : jeux de piste, ateliers, animations autour des collections, visites guidées pour les groupes et les particuliers.

Pour les **Journées européennes du patrimoine**, le Musée a organisé des activités en lien avec la thématique de l'édition 2021 et proposé de découvrir l'archéologie au travers d'escape games, d'une exposition dédiée aux femmes, d'une conférence et de jeux ludiques et attractifs pour toute la famille.



Le troparium, Auditorium Rainier III © Philippe Fitte

ASSURER LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ÉTAT



Une division de la DAC est chargée de la gestion des 5 équipements culturels de l'Etat qui accueillent de nombreux événements importants dans le calendrier culturel de la Principauté.

Elle gère les demandes de réservation qui concernent essentiellement les salles de l'Auditorium Rainier III et du Théâtre des Variétés, très sollicitées en raison de leur capacité d'accueil et de leurs prestations.

Elle assure l'entretien et la maintenance de ces espaces garantissant ainsi aux usagers des prestations et un accueil de qualité.

En 2021, on notera :

- la restauration du plancher de scène et de l'ensemble de la draperie du Théâtre des Variétés,
- la première phase des travaux d'automatisation de la machinerie scénique de la salle Y. Kreizberg à l'Auditorium Rainier III,
- la réfection du sol de la Salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er}.

NOMBRE DE DEMANDES DE RÉSERVATION TRAITÉES EN 2021

112 pour l'Auditorium Rainier III

134 pour le Théâtre des Variétés

36 pour le Fort Antoine

7.1. L'AUDITORIUM RAINIER III

Construit en 1978, l'ancien Centre des Congrès est rénové en 2001. Il prend alors le nom d'Auditorium Rainier III.

Bâti sur trois étages, il offre **des espaces d'exposition, trois salles de réunion et un auditorium de 996 places.**

Le bâtiment est identifiable par l'**œuvre de Vasarely « Hexa Grace »** sur son toit.

Cet espace a notamment accueilli en 2021 le défilé de mode du couturier Paco Rabanne.

Les institutions et événements qui y sont accueillis bénéficient au quotidien de l'expertise technique de l'équipe présente sur place et d'un accompagnement administratif.

L'Auditorium abrite le siège de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo qui profite ainsi de l'ensemble des équipements techniques à disposition.

Depuis le 25 juin 2021, les Centres Nationaux de vaccination et de dépistage de la COVID-19 sont regroupés dans le hall de l'Auditorium Rainier III.

Dans ce cadre, la DAC a aménagé l'espace afin d'y accueillir les visiteurs dans des conditions optimales de sécurité. L'équipe technique est mobilisée au quotidien pour accueillir et répondre aux besoins des bénévoles des Centres et des visiteurs.

NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS ACCUEILLIS EN 2021

24
Conférences

41
Concerts

16
Colloques
& réunions

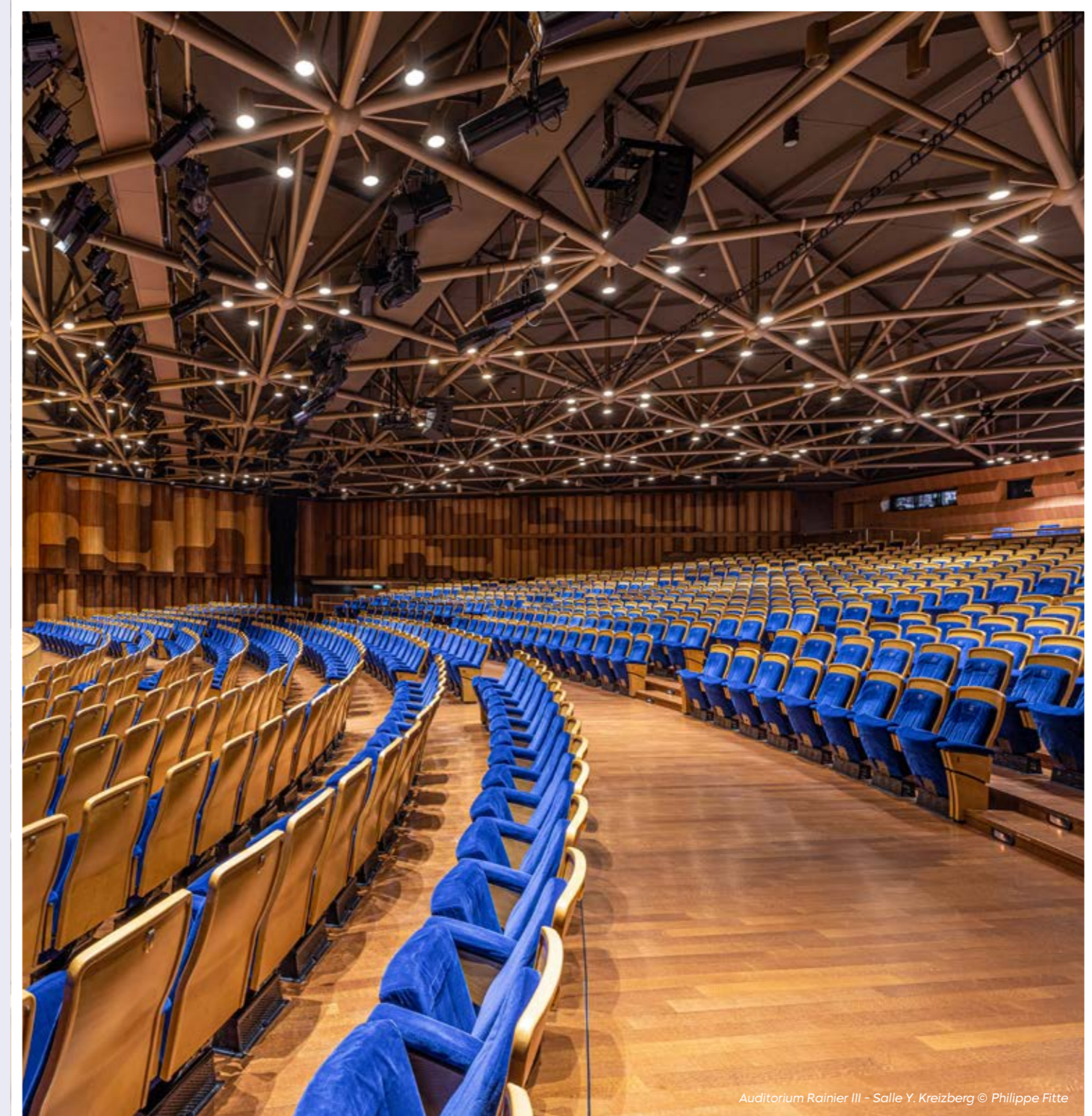
1
Exposition

82
Évènements

10.571
Spectateurs

LES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS ACCUEILLIS EN 2021 :

- Saison de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
- Concerts et *Master Classes* dans le cadre du Festival du Printemps des Arts de Monte-Carlo
- Concert Caritatif « Pouce la vie #3 » de la Fondation Flavien, avec la participation d'Yvan Cassar
- 8^{ème} Forum des Associations Culturelles de Monaco (DAC)
- Cérémonie des épaulettes et cartes professionnelles de la Direction de la Sécurité Publique de Monaco



Auditorium Rainier III - Salle Y. Kreizberg © Philippe Fitte



Théâtre des Variétés © Philippe Fitte

7.2. LE THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

Créé en 1993, le Théâtre des Variétés offre un lieu de spectacle de **350 places**.

Géré par une équipe de 6 personnes, il est principalement mis à la disposition, **en ordre de marche**, des associations culturelles monégasques.

D'octobre à juin, il accueille de nombreuses manifestations culturelles dans des domaines variés tels que le théâtre, la danse, le cinéma et des conférences.

NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS ACCUEILLIS EN 2021

15
Conférences

10
Concerts

19
Projections

14
Spectacles

1
Colloque
& réunion

9
Pièces
de théâtre

68
Évènements

6.621
Spectateurs

LES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS ACCUEILLIS EN 2021 :

- Cycle de projections annuel de l'Institut Audiovisuel de Monaco
- Cycle de conférences de la Fondation Prince Pierre de Monaco
- Pièce de théâtre « Bibilolo » dans le cadre du Festival du Printemps des Arts de Monte-Carlo
- Festival Mondial de Théâtre Amateur
- Cycles de conférences et théâtre de la Dante Alighieri
- Concerts de l'Académie de Musique et de Théâtre Rainier III (cursus scolaire)
- Colloque annuel du Pavillon Bosio, Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco (ESAP)

7.3. LA SALLE D'EXPOSITION DU QUAI ANTOINE I^{ER}

Situé au 1^{er} étage du 4 quai Antoine I^{er}, cet équipement culturel de 1.000 m² a accueilli, depuis son inauguration en 1997, d'importantes expositions organisées par la DAC.

Le public a pu y découvrir **de grands artistes** tels que Hans Hartung, Paul Delvaux, Marc Chagall, Kees Van Dongen, Albert Diato, Steve Mc Curry, Matthieu Ricard ou la Collection Pigozzi.

En complément de ces expositions, **l'espace est mis à la disposition de certaines institutions monégasques** qui bénéficient à la fois de l'expertise de l'équipe technique présente sur place et d'une assistance administrative, tout au long de leur projet.

La salle est également **mise à la disposition de l'Automobile Club de Monaco** durant les grands prix pour y accueillir la presse. La DAC offre ainsi un vaste espace modulable en ordre de marche.

Exposition annuelle du Comité National Monégasque de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP) auprès de l'UNESCO

Du 8 février au 7 mars 2021

Exposition des étudiants de 3^{ème} année du Pavillon Bosio, Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco (ESAP)

Du 8 au 22 mars 2021

Exposition annuelle de la DAC, « Conquêtes Pacifiques – Les extensions en mer à Monaco »

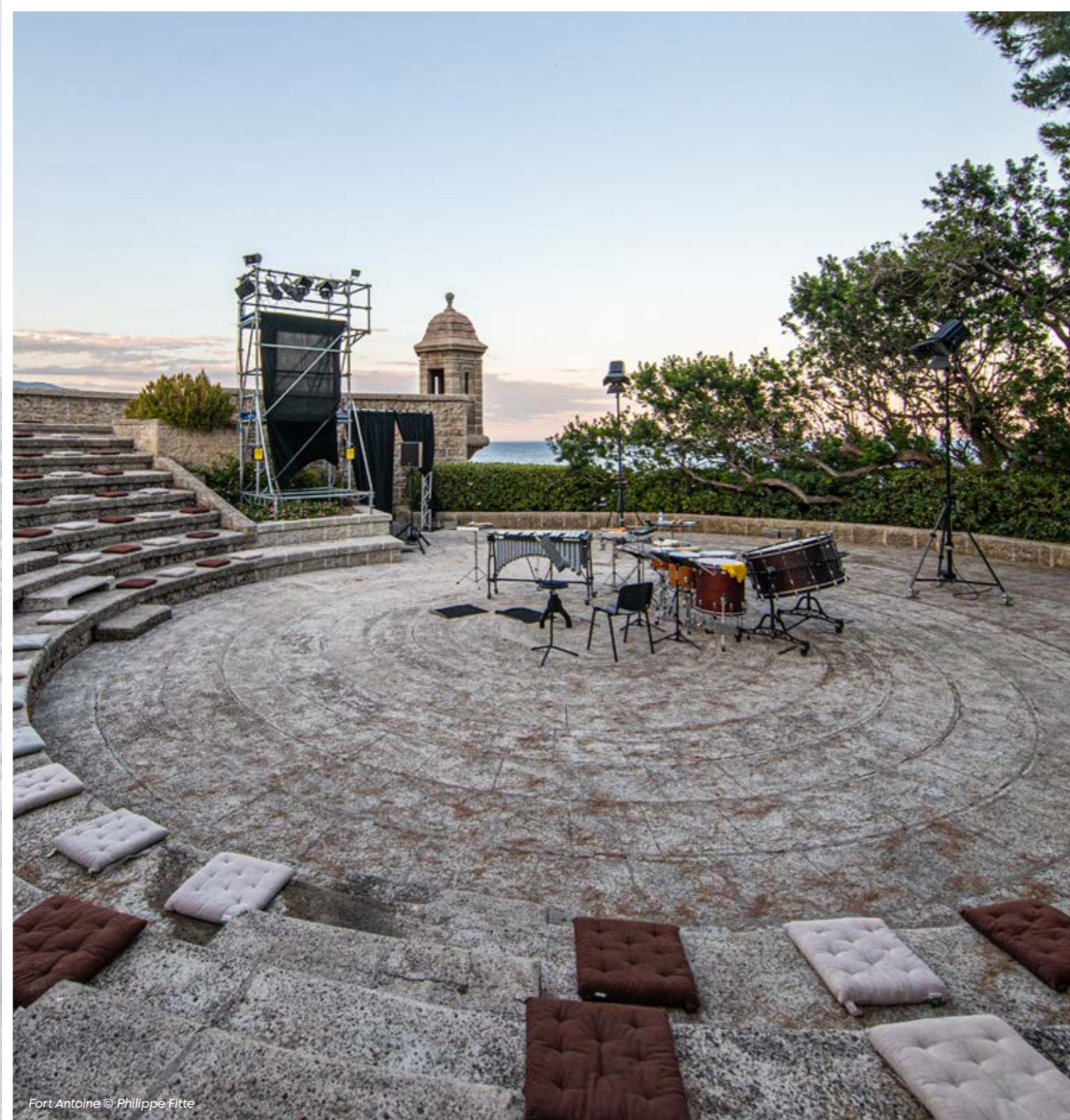
Du 14 octobre 2021 au 2 janvier 2022



Workshop des 5^{èmes} années © Pavillon Bosio



Exposition "Conquêtes Pacifiques" © Direction de la Communication Monaco



Fort Antoine © Philippe Fitte

7.4. LE FORT ANTOINE

Cette forteresse, bâtie au début du XVIII^e siècle par le Prince Antoine I^{er} à l'extrémité du Rocher, est aujourd'hui **un amphithéâtre de plein air**. Détruit pendant la guerre en 1944, le Fort Antoine fut réédifié en 1953 à la demande du Prince Rainier III.

Son architecture militaire, l'échauguette dont il est muni, la quasi solitude que l'on peut y trouver, tout concourt à lui donner un charme particulier.

Depuis 1970, le Fort Antoine s'est métamorphosé en scène artistique en accueillant des **représentations théâtrales et des concerts**, essentiellement dans le cadre de la programmation estivale de théâtre de la DAC.

Il offre une capacité d'accueil de **350 places**.

NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS ACCUEILLIS EN 2021

15 dans le cadre de la saison culturelle de la DAC

8 manifestations organisées par des associations

8 tournages (films et prises de vue)

31 au total

7.5. LES GRILLES DES JARDINS SAINT-MARTIN

Depuis 2018, la DAC a transformé les grilles en **un lieu d'exposition** en proposant aux institutions et associations un espace unique et original, en plein air. Pour mener à bien cette mission, elle bénéficie du soutien technique de la Direction de l'Aménagement Urbain.

En 2021, le contexte sanitaire a engendré des reports ou annulations d'expositions. Toutefois, la DAC y a accueilli deux événements de la Fondation Prince Albert II de Monaco :

- du 8 janvier au 11 mars 2021, l'exposition photographique « **Protéger le patrimoine mondial marin de l'UNESCO grâce à la recherche scientifique** »,
- du 4 novembre au 5 décembre 2021, l'exposition présentée par la Société russe de géographie en collaboration avec la fondation, « **Samaya Krassivaya Strana – Le plus beau pays** ».





EXCERCER UNE MISSION DE COOPÉRATION CULTURELLE INTERNATIONALE

8.1. L'UNESCO ET LA COMMISSION NATIONALE MONÉGASQUE

Depuis son adhésion à l'UNESCO le 7 juin 1949, Monaco a été signataire de plusieurs conventions et a participé à de nombreuses actions menées par cette organisation internationale. Au fil des années, la Principauté a rejoint de nombreuses associations internationales telles que l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP) en 1954.

L'UNESCO dispose d'un réseau mondial de commissions nationales dont Monaco fait partie.

La DAC assure le **secrétariat général de la Commission Nationale Monégasque pour l'UNESCO** qui parraine certaines manifestations organisées en Principauté comme le Mondial du Théâtre Amateur.

Point central d'un réseau d'institutions culturelles actives en Principauté, **elle est le moteur dans l'organisation de certains événements** tels que :

- **la Journée Mondiale du Théâtre**

Initiée en 1961 par l'Institut International du Théâtre (I.T.I.), cette journée est célébrée tous les ans, le 27 mars, par la communauté théâtrale. En Principauté, cet événement permet, depuis 2013, à des troupes amateurs de se produire au Théâtre Princesse Grace. En 2021, compte tenu de la situation sanitaire, la Commission Monégasque pour l'UNESCO a choisi un format numérique pour célébrer cette Journée en diffusant, sur la TV locale Monaco Info, deux pièces de théâtre.

- **la Journée Internationale du Jazz**

Orchestrée par le pianiste et compositeur de jazz Herbie Hancock, cette journée réunit tous les ans, le 30 avril, des musiciens du monde entier lors d'un grand concert. En 2021, compte tenu de la situation sanitaire, le concert avait lieu en virtuel. Le guitariste John McLaughlin a souhaité associer la Principauté à cette commémoration en enregistrant avec trois musiciens de la région un morceau au Théâtre Princesse Grace, diffusé sur le site de l'évènement. La Commission Nationale Monégasque a collaboré à l'organisation de cet événement.





Exposition du Comité Droits des Femmes Monaco © Direction de la Communication Monaco



Centre Scientifique de Monaco © Direction de la Communication Monaco

8.2. CONSEIL DE L'EUROPE : LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

La Principauté de Monaco **participe aux actions du Conseil de l'Europe depuis 1996.**

Cette année, la DAC a assisté à la **10^{ème} session plénière du Comité Directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP)** du Conseil de l'Europe qui s'est tenue en ligne.

Les principaux sujets abordés lors de cette assemblée étaient :

- la nouvelle stratégie du CDCPP jusqu'en 2025,
- les projets de recommandation sur le rôle essentiel de la culture, du patrimoine culturel et du paysage dans la lutte contre les crises mondiales.

Au cours de cette réunion, les pays ont également fait un état des lieux des événements organisés à l'initiative du CDCPP et de ses experts, comme les Journées européennes du patrimoine.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - ÉDITION 2021

Placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, cette manifestation, organisée par 50 pays européens, rassemble chaque année près de 30 millions de visiteurs. Son objectif est de **valoriser la richesse et la diversité culturelle des pays.**

En 2021, les Journées européennes du patrimoine ont eu lieu en Principauté **les 25 et 26 septembre** :

- le samedi, un itinéraire transfrontalier a permis la découverte d'un lieu emblématique du patrimoine, hors de Monaco,
- le dimanche, les visiteurs ont pu découvrir gratuitement, ou à un tarif préférentiel, des sites culturels de la Principauté : bâtiments institutionnels, musées, jardins, édifices religieux, lieux d'art, associations, écoles, etc.

Pour cette édition, la DAC a choisi de parler des femmes et du patrimoine en organisant **la première Journée du Matrimoine.**

Orchestrée par l'équipe de l'Institut du Patrimoine, cette manifestation a réuni **40 sites, 25 itinéraires** et a enregistré une fréquentation de **7.200 visiteurs.**

LE COMPENDIUM

L'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe est un **service public en ligne d'information et de suivi des politiques culturelles européennes** sur le site du Conseil de l'Europe.

La Principauté en est membre depuis 2017 et la **DAC en est le référent.**

En 2021, la DAC a procédé à la mise à jour de son profil consultable sur le site Internet de l'Association : **www.culturalpolicies.net/2021/11/29/updated-profile-of-monaco/**. Il s'agit d'un recueil d'informations sur le fonctionnement de Monaco, sa politique et son offre culturelles.

La DAC a également assisté à **l'Assemblée Générale des Experts** qui a permis d'échanger sur les défis actuels des pays dans le domaine culturel.



LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES **EN CHIFFRES ET EN IMAGES**

LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES EN CHIFFRES

57

PERSONNES
au sein de la DAC

70

DEMANDES
d'avis ou d'expertise

189

ÉVÈNEMENTS
accueillis au sein
des équipements culturels de la DAC

5.534

SPECTATEURS
ayant assisté aux événements
organisés par la DAC

60

PROJETS
présentés à la SOGEDA

282

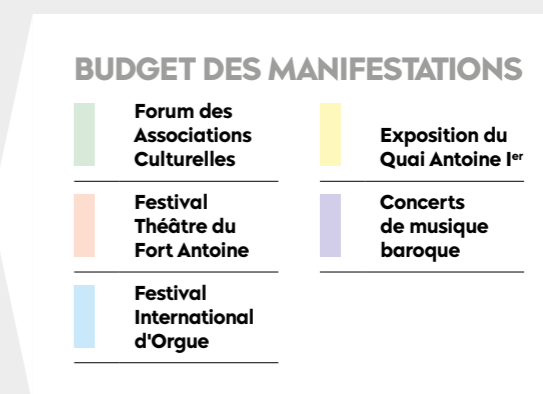
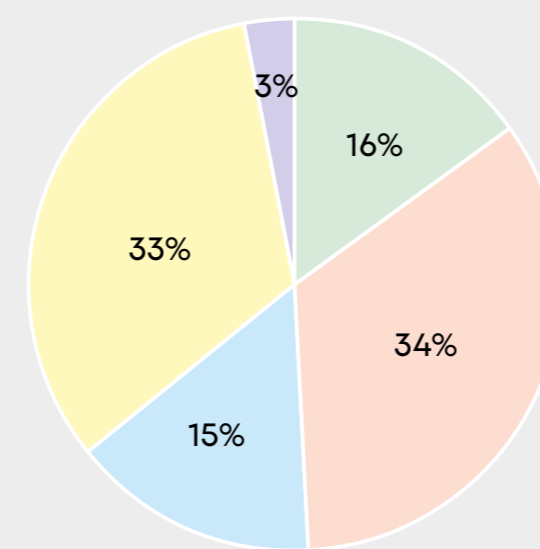
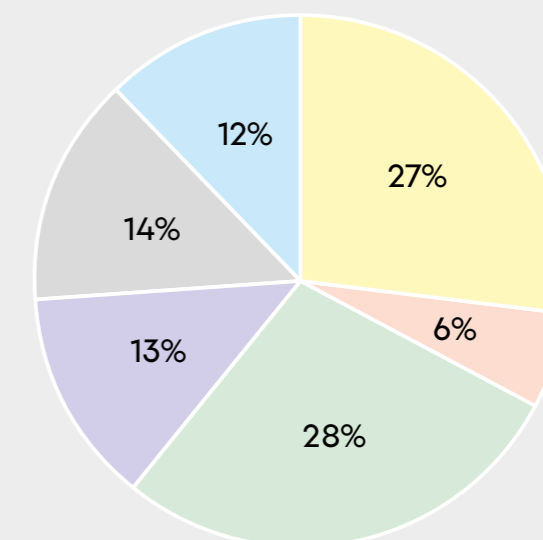
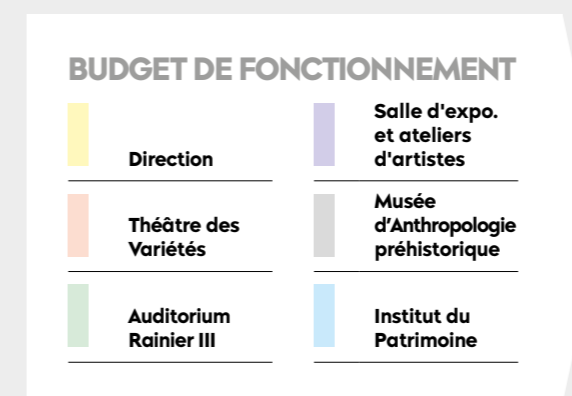
DEMANDES
de réservation de salle

LE BUDGET ALLOUÉ À LA CULTURE EN 2021

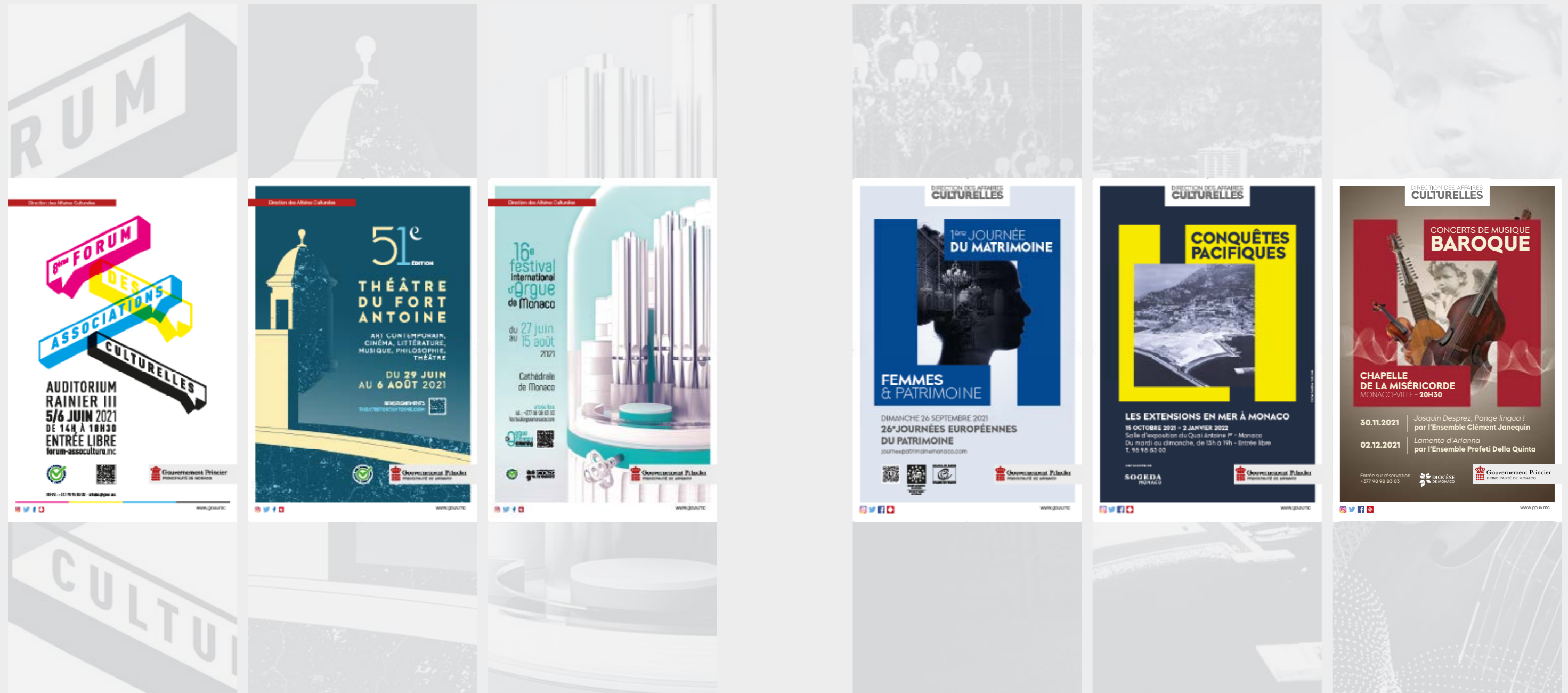
La DAC dispose d'un budget global de **35.835.200 €** qui se décompose comme suit :

- Subventions versées aux grandes institutions culturelles* : **32.257.400 €**.
- Aides versées aux artistes et associations culturelles : **1.575.800 €**.
- Fonctionnement de la Direction, des équipements culturels (Auditorium Rainier III, Théâtre des Variétés et espaces du Quai Antoine 1^{er}) et gestion du Musée d'Anthropologie préhistorique et de l'Institut du Patrimoine : **1.503.500 €**.
- Organisation de manifestations culturelles : **498.500 €**.

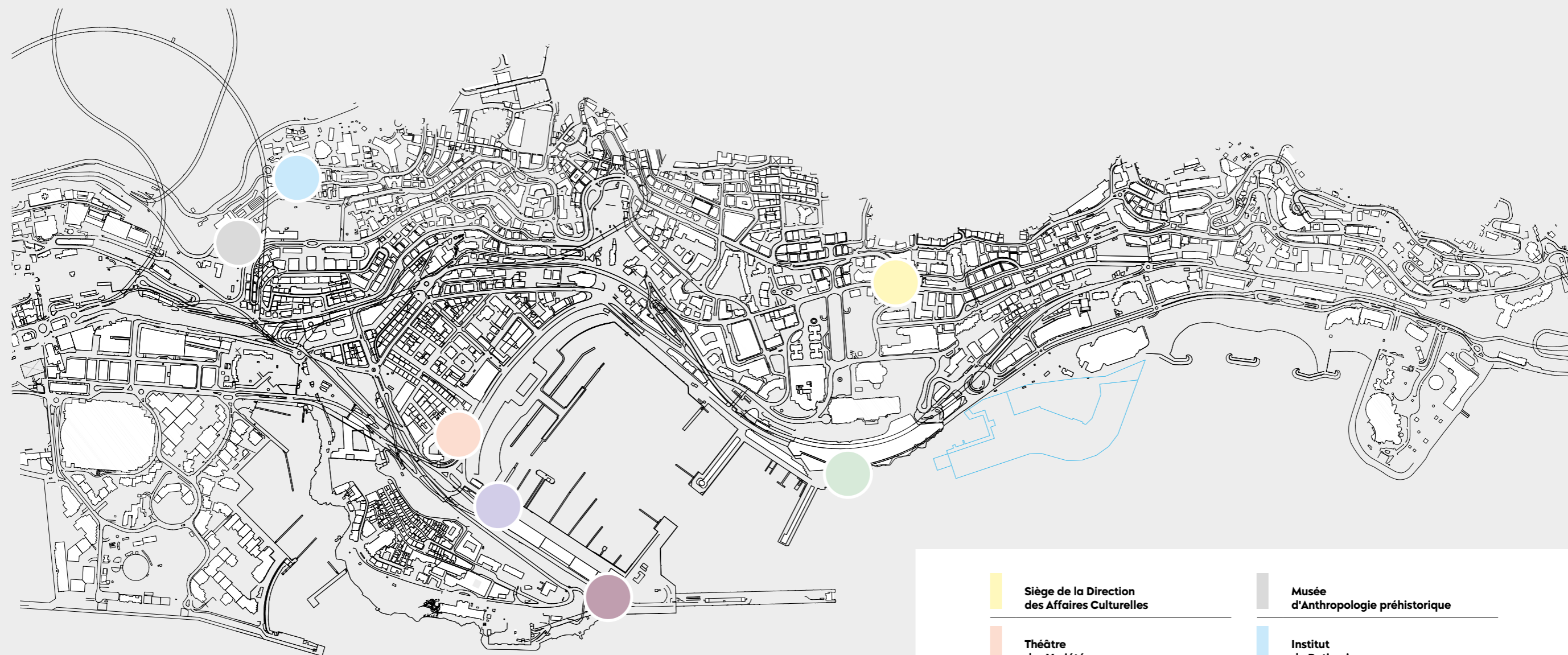
* Nouveau Musée National de Monaco, Ballets de Monte-Carlo, Opéra de Monte-Carlo, Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, Printemps des Arts de Monte-Carlo, Théâtre Princesse Grace, Rencontres Philosophiques de Monaco, Institut Audiovisuel de Monaco, Fondation Prince Pierre de Monaco.










LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA DAC



LA CARTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Siège de la Direction
des Affaires Culturelles |  | Musée
d'Anthropologie préhistorique |
|  | Théâtre
des Variétés |  | Institut
du Patrimoine |
|  | Auditorium
Rainier III |  | Théâtre du
Fort Antoine |
|  | Salle d'exposition
du Quai Antoine 1^{er} | | |

REMERCIEMENTS POUR LA CONTRIBUTION À CE RAPPORT

FLAVIE BONNIN-NOVARETTI
Chef de Section

JULIEN BURLE
Chef de Division

VÉRONIQUE HERRERA-CAMPANA
Adjoint au Directeur

JULIEN CELLARIO
Responsable des Opérations patrimoniales

MÉLANIE ISOART-GATTI
Responsable de l'ensemble des équipements culturels

MÉLISSA MARCEL-JOUIN
Chef de Section

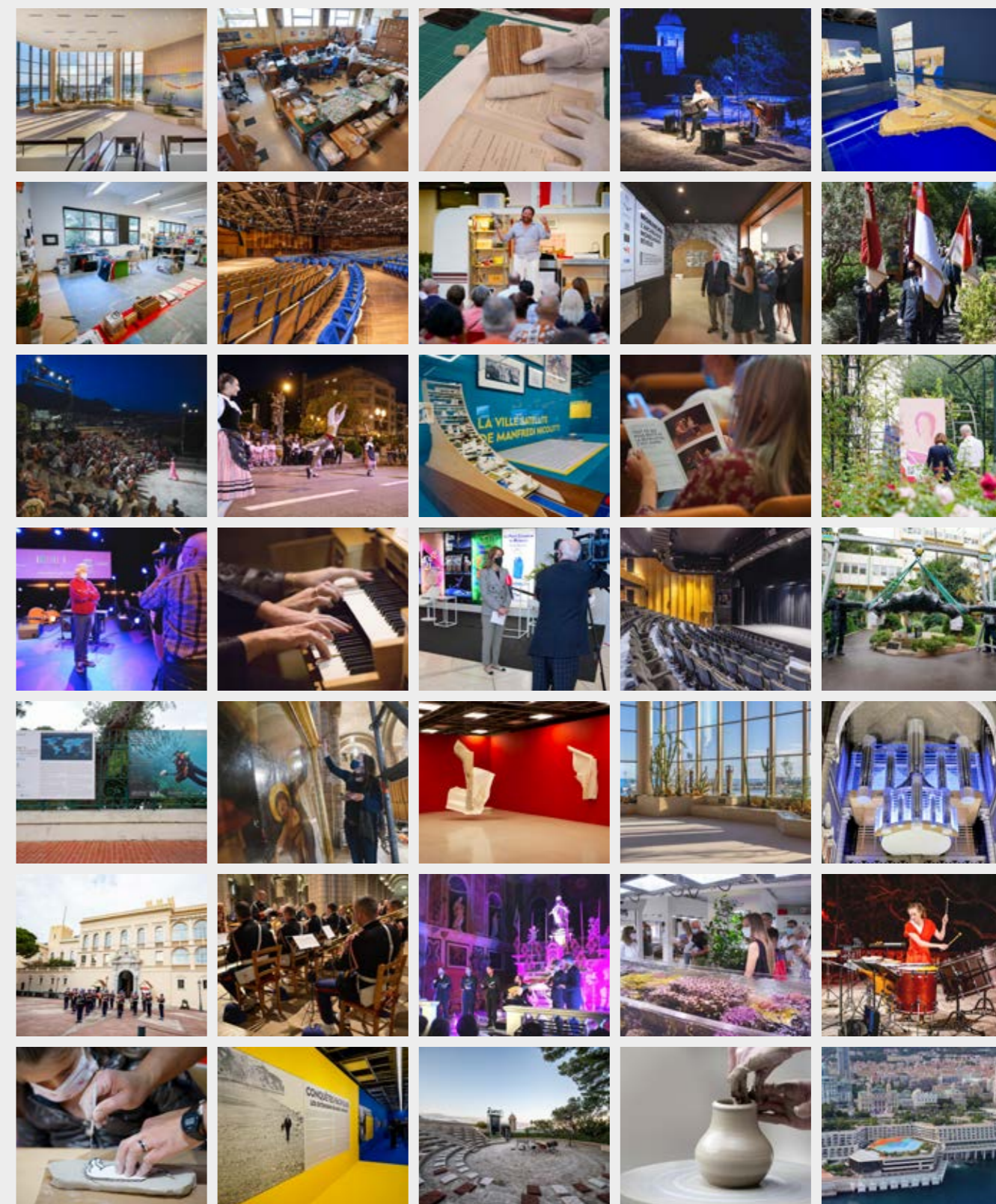
MARIE-LINE PASTORELLI-SCALART
Administrateur

VIRGINIE RAIMBERT
Directeur de l'Institut du Patrimoine

DIDIER RICHARD
Responsable Technique des équipements culturels

ELENA ROSSONI-NOTTER
Directeur du Musée d'Anthropologie Préhistorique

EMMANUELLE XHROUET
Chef de Section



Crédits photos

Couverture : © Philippe Fitte / Eric Meurant /
MAP / Direction de la Communication Monaco

Édition 2021 du Forum des Associations Culturelles, photo p. 26 et 27
© Direction de la Communication Monaco

Les fêtes traditionnelles, photos p.42
© Mairie de Monaco

Auditorium Rainier III sur couverture, photo p. 18 et 58
Shutterstock.com

Conception graphique

Vision-Oblique

Impression

Imprimerie La Rousse

Première édition - Avril 2022



DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES

4, bd des Moulins - 98000 Monaco
T. +377 98 98 83 03
infodac@gouv.mc
